

Article 21 du Règlement

qui que ce soit. Mais parfois, on doit dire une chose, c'est que nous, les francophones, nous étions fiers lorsque le Commissaire aux langues officielles, quel qu'il fût, a été très dur à l'endroit des anglophones des autres provinces. Et dans la vie, de temps en temps, si on veut faire avancer le bilinguisme, il faut savoir donner des coups, et il faut savoir en recevoir.

J'ose espérer, monsieur le Président, que ce débat sera clos et que toutes les tendances, formations politiques ici au Canada, desquelles on doit s'assurer qu'il y a le bilinguisme à travers le Canada... qu'on s'occupe de ses oignons, que l'on s'assure que les francophones, les anglophones à travers le Canada puissent avoir des services au niveau fédéral. Quand on aura atteint la perfection au niveau fédéral, on pourra donner la leçon aux gouvernements provinciaux.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA PÉNURIE DE LOGEMENTS ABORDABLES À TORONTO

M. Andrew Witer (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, la crise du logement abordable à Toronto préoccupe gravement les Torontois à revenus faible et moyen. Il devient pratiquement impossible aux familles qui ne peuvent compter sur deux revenus de posséder une maison. Il est extrêmement difficile et exaspérant de trouver un logement à louer à un prix raisonnable.

Les familles qui ne peuvent compter que sur un seul revenu, les gagne-petit, les personnes âgées et d'autres personnes aux revenus fixes, sont durement frappés par la pénurie de logements abordables. Afin de payer les loyers élevés exigés, ces gens doivent souvent se priver d'autres choses essentielles à la vie, comme l'alimentation et le vêtement.

La situation à Toronto devient rapidement intolérable pour ceux qui ne peuvent payer le prix exigé pour des logements décents.

J'exhorte le gouvernement fédéral à faire tout en son pouvoir pour faire comprendre au gouvernement de l'Ontario et au ministère ontarien du Logement qu'il importe de prendre immédiatement des mesures, afin d'offrir des logements abordables à Toronto.

* * *

LES SPORTS

LE PROGRAMME DE SPORTS D'HIVER «MIEUX QUE JAMAIS»—LES CRÉDITS DESTINÉS À L'ÉLITE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, un peu plus tôt aujourd'hui, le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur (M. Jelinek) a annoncé le programme tendant à remplacer le programme «Mieux que jamais» dans le domaine des sports d'hiver. Je suis heureux que le ministre ait décidé de continuer à appliquer le programme en question. Je constate également avec plaisir qu'il commence à adopter le point de vue néo-démocrate selon lequel il faut mettre l'accent sur le développement au niveau

local. Cela a toujours été au coeur de notre politique sur les sports.

Cependant, en l'occurrence, on ne consacre au programme que 32 millions de dollars sur cinq ans, ce qui ne constitue pas vraiment une augmentation des crédits par rapport au programme précédent; la différence ne tient compte que de l'inflation. Si le ministre souhaite changer de cap et consacrer davantage d'argent pour accroître la participation aux sports d'hiver, on devra alors réduire d'autant les crédits destinés à l'élite.

Notre récente expérience aux Jeux olympiques de Calgary montre non seulement qu'il est nécessaire et efficace d'affecter certains crédits à l'élite, mais également qu'il nous reste encore bien du chemin à parcourir avant de pouvoir nous mesurer en tout temps avec l'élite mondiale. On a également pu constater l'importance que les Canadiens accordent aux sports et la fierté qu'ils ressentent face au succès de nos athlètes.

Étant donné l'importance croissante que l'on accorde aux sports, surtout à la suite des Jeux Olympiques de Calgary, je vais demander au comité permanent de la santé nationale et du bien-être social d'entreprendre un examen complet de tous nos programmes nationaux de financement pour ce qui est des sports et de la condition physique. Je souhaite que le comité se rende dans les diverses régions du pays, afin de permettre à ceux qui se chargent de mettre en oeuvre les programmes au niveau local d'avoir leur mot à dire.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

L'ABANDON DU SERVICE DE TRANSPORT DES MARCHANDISES À DESTINATION DE L'OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Gerald Comeau (South West Nova): Monsieur le Président, mes électeurs ont appris avec consternation au cours de la fin de semaine que le CP avait annoncé son intention de ne plus effectuer le transport des marchandises à destination de l'ouest de la Nouvelle-Écosse.

Au lieu d'encourager ses clients à recourir à ses services, le CP a laissé ledit service se détériorer afin de trouver des excuses pour abandonner des localités qu'il desservait depuis 1868. Il s'agissait là du plus vieux tronçon de chemin de fer du réseau CP.

Les transports sont un élément essentiel de la vie économique des provinces de l'Atlantique. Nous avons besoin des transports pour garder nos entreprises concurrentielles et pour amener de nouvelles entreprises à s'établir dans nos localités.

Je m'oppose de toutes mes forces à cet abandon. Voilà pourquoi je vais lutter pour préserver nos services.

* * *

LE CODE CRIMINEL

LA PORNOGRAPHIE—ON DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI C-54

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le projet de loi C-54 vise à modifier le Code criminel de façon à rendre illégale à peu près toute description présentant un caractère sexuel. À l'instar de nombreux autres députés j'exhorte le gouvernement à retirer ce projet de loi.